



Paris, le 1^{er} décembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les psychiatres d'exercice public se sont mobilisés le 29 novembre pour exprimer leur inquiétude face à la situation dramatique que vit notre discipline. Les problèmes de fond sont connus et documentés depuis plusieurs années et quatorze mois après les assises de la psychiatrie, c'est un signal confirmant que les mesures annoncées à leur issue n'ont pas été à la hauteur des enjeux.

Le nombre toujours plus grand de postes de PH non pourvus laisse actuellement des territoires entiers en déshérence, en particulier en ce qui concerne la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent dont la situation est proprement dramatique. Les contraintes administratives, en lien entre autres avec la législation sur les soins sans consentement et les dispositions concernant l'isolement et la contention, ont un impact direct sur l'attractivité de la discipline. Les établissements autorisés en psychiatrie sont contraints dans l'urgence de se réorganiser en fermant des lits ou des structures de soins ambulatoires. Il est donc urgent d'agir.

Lors de la rencontre avec les représentants syndicaux le ministère a assuré qu'il avait pleinement conscience des difficultés que rencontrent les psychiatres et a annoncé qu'un cycle de réunions de travail s'ouvrira à partir de début janvier avec les représentants de la profession. La Conférence des PCME de CHS espère que les négociations entre le Ministre et les parties prenantes déboucheront sur un plan d'ampleur visant à améliorer de façon significative les conditions d'exercice afin que notre discipline retrouve son attractivité. Elle est prête à s'associer et apporter sa contribution aux futurs travaux.

Bureau de la Conférence Nationale des PCME/CHS

Dr Christophe SCHMITT Président
Dr Béatrice AUBRIOT Vice-présidente
Dr Jean-Pierre SALVARELLI Vice-président
Dr Françoise ANTONI
Dr François APPAVOUPOLLE
Dr Jean-Pierre KORWIN
Dr Jean OUREIB
Dr Nathalie SALOME
Dr Edgar TISSOT